

Lamballe-Armor. L'aster américain menace les landes de la Poterie

L'aster américain a été repéré en 2019 dans un fossé à la Poterie, à Lamballe-Armor. Depuis, cette plante invasive s'est beaucoup développée. Mercredi 14 octobre 2020, le chantier d'arrachage organisé le long de la D28 avait pour but de l'empêcher de coloniser les landes, situées en zone protégée Natura 2000.

L'aster américain a été repéré en 2019 dans un fossé à la Poterie. Depuis, cette plante invasive s'est beaucoup développée. | OUEST-FRANCE
[Ouest-France](#) Géraldine BRÉMAND. Publié le 15/10/2020 à 07h04

C'est une jolie fleur mauve. Dans le fossé qui borde les landes de la Poterie, à [Lamballe-Armor](#) (Côtes-d'Armor), il en pousse des centaines, formant des buissons fleuris. Cet aster américain se développe vite. « **Il aime les milieux humides** », explique Ophélie Ratel en tirant sur une poignée de longues tiges pour les arracher.

Il ne faut pas se fier à l'aspect délicat de sa fleur. [L'aster américain](#) peut rapidement constituer une menace pour la biodiversité des landes de la Poterie, espace protégé pour la richesse de sa faune et de sa flore, situé en zone Natura 2000. Les rhizomes courent dans le sol et la plante se répand à vitesse grand V dans cette zone humide.



Ophélie Ratel, titulaire d'un master d'écologie, en service civique au service environnement

de Lamballe Terre et Mer, montre les rhizomes des asters américains qu'elle vient d'arracher et qui menacent de coloniser les landes de la Poterie, à Lamballe. | OUEST-FRANCE

« Un chantier dans l'urgence »

« Quelques pieds avaient été repérés ici l'an passé. En un an, ça a explosé. Nous avons organisé un chantier d'arrachage dans l'urgence quand on a vu que les asters avaient envahi une partie du fossé », expliquent Ophélie Ratel, titulaire d'un master en écologie, en service civique, et Chloé Thebaud, étudiante en BTS, en apprentissage au service environnement de Lamballe Terre et Mer.



Ophélie Ratel, en service civique, et Chloé Thebaud, étudiante en BTS en apprentissage au service environnement de Lamballe Terre et Mer, ont organisé un chantier d'arrachage des asters américains le long de la D28, à la Poterie, à Lamballe. | OUEST-FRANCE

Quatre bénévoles de VivArmor Nature ont répondu à leur appel et sont venus leur prêter main-forte ce mercredi matin 14 octobre 2020. Même à six, la tâche prend du temps. Si les volontaires réussissent en une heure à enlever les asters américains sur 2 ou 3 m², c'est bien le maximum. Leurs bras ne suffiront pas pour éradiquer la plante à cet endroit. L'arrachage manuel reste la seule technique pour en venir à bout.

« Quand on aura tout enlevé, il faudra renouveler l'opération au moins sur deux ans. On veut éviter qu'elle colonise la lande car rien ne pousse dessous », remarque Chloé. C'est ce qui définit les plantes invasives : « Elles se propagent très rapidement et empêchent les autres de s'établir », précise Ophélie.



Quatre bénévoles de VivArmor Nature ont aussi participé au chantier d'arrachage de l'aster américain dans le fossé qui borde la D28, à la Poterie, à Lamballe, mercredi 14 octobre 2020. | OUEST-FRANCE

Une vivace venue du jardin

Mais d'où arrive donc cet aster américain ? « **Les gens le font pousser dans leur jardin et il se propage ensuite** », remarque la jeune femme. Les buissons fleuris et légers de cette espèce ont la cote chez ceux qui veulent habiller leur terrain de vivaces. L'aster invasif a déjà été référencé dans le nord ouest de la France. « **Mais sur cette plante-là, on a peu d'expérience en Bretagne** », note Ophélie.



L'aster américain a été repéré en 2019 dans un fossé à la Poterie, à Lamballe-Armor. Depuis, cette plante invasive s'est beaucoup développée. | OUEST-FRANCE

Les deux jeunes femmes invitent les habitants du territoire de Lamballe Terre et Mer à signaler les plantes invasives au service environnement. Et plus généralement, en Bretagne, auprès du conservatoire botanique situé à Brest, auquel elles ont envoyé des photos pour que les spécialistes déterminent à quelle variété exacte elles ont affaire.

« Beaucoup d'efforts ont été faits pour maintenir la biodiversité dans les landes de la Poterie », souligne Chloé Thebaud. « Il ne faudrait pas, complète Ophélie Ratel, qu'ils soient balayés par cette plante. »

Contact à Lamballe Terre et Mer, courriel : environnement@lamballe-terre-mer.bzh